

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ Éclairage

Olivia Dufour

**Justice : un budget annoncé en hausse de 4 %**

### CHRONIQUE

Page 6

#### ■ Obligations / Contrats

Par Lionel Andreu, Valerio Forti et Éric Savaux

**Chronique de régime général des obligations (Mars 2018 - Août 2018)**

### BIBLIOGRAPHIE

Page 20

#### ■ Divers

Jean-Sylvestre Bergé

**Changement climatique et droit privé**

### CULTURE

Page 21

#### ■ À l'affiche

François Ménager

**Tempête en juin et Suite Française**

Page 22

#### ■ Exposition

Christian Baillon-Passe

**Dalí à Monaco**

Page 23

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**Delaune grave la Renaissance**

## ACTUALITÉ

### Éclairage



## Justice : un budget annoncé en hausse de 4 % <sup>148w1</sup>

Olivia DUFOUR

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a présenté le 27 septembre 2019 son budget pour 2020. Celui-ci est annoncé en hausse de 4 % avec 1 520 créations d'emplois. En réalité, la hausse à périmètre constant est de 2,8 %, soit 205 millions d'euros.

Il fut un temps où la présentation du budget de la justice à la presse constituait un rendez-vous important de l'année donnant lieu à des explications nourries. Plus le temps passe, plus l'événement se transforme en simple formalité et la présentation se résume à la communication d'une plaquette aux allures publicitaires comportant quelques chiffres clés et bien peu d'explications. Pour 2020, le budget présenté le 27 septembre dernier s'élève à 7,585 Mds€ hors pension, soit 9,38 Mds€ pour reprendre le chiffre le plus couramment utilisé. Le dossier de presse annonce une progression de 4 %, mais précise en petits caractères « soit une hausse de 2,9 % hors évolution de la gestion de l'aide juridictionnelle ». Difficile de savoir exactement en quoi consiste la modification de gestion invoquée, toujours est-il que le projet de loi quant à lui s'en tient au chiffre de... 2,8 %, comme en témoigne cet extrait : « Conformément à la volonté du gouvernement de faire un effort significatif en faveur des fonctions régaliennes

et de protection de la France, les crédits de paiement du ministère atteignent 9 388,30 M€ en 2020, dont 7 584,80 M€ pour les crédits hors CAS pensions, soit une augmentation de 205 M€ (+ 2,8 %) par rapport à la LFI 2019 après retraitement des transferts et mesures de périmètre. Cette augmentation intervient après une progression de 4,5 % en 2019 et 3,9 % en 2018 ». On comprend que le ministère ait choisi de retenir le chiffre de 4 % car 2,9 % c'est en dessous de l'augmentation moyenne depuis 20 ans qui se situe généralement autour de 4 % exceptés durant le mandat de Christiane Taubira (+ 1,7 % en 2014, + 2,3 % en 2015 et + 1,3 % en 2016).

« Ce budget se situe déjà en retrait par rapport aux objectifs de la loi de programmation quinquennale ; qu'à la fin du programme on s'essouffle, ça pourrait être compréhensible, mais pas dès le départ ! », observe Jacky Coulon, secrétaire général de l'USM (Union syndicale des magistrats).

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

 la loi

annonces-jll@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 34 52 34